



La Commission scolaire du Fer informe les parents que l'**ADMISSION** et l'**INSCRIPTION** dans ses écoles se feront du :

**28 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2019**

**ADMISSION ET INSCRIPTION À LA MATERNELLE :**

Les parents doivent se présenter à l'école avec l'enfant.

L'admission et l'inscription se feront aux endroits suivants :

**MATERNELLE 4 ANS et 5 ANS**

ÉCOLE	SECTEUR	JOURS	HEURES
DOMINIQUE-SAVIO TÉLÉPHONE 418 766-2237	Pentecôte incluant Pointe-aux-Anglais et Baie-des-Homards	Les mercredis 6 et 13 février 2019	DE 9 H À 11 H

Il est également possible de s'inscrire en se présentant à l'école St-Alexandre les lundis 28 JANVIER, 4, 11 FÉVRIER **AINSI QUE** LES VENDREDIS 1<sup>ER</sup>, 8, 15 FÉVRIER 2019.

**MATERNELLE 5 ANS**

ÉCOLE	SECTEUR	JOURS	HEURES
SAINT-ALEXANDRE 418 766-2237	EST de la ville de Port-Cartier incluant le Parc Dominique	LES LUNDIS 28 JANVIER, 4 ET 11 FÉVRIER 2019	9 H À 11 H ET 13 H 30 À 15 H
NOTRE-DAME* 418 766-2383	GALLIX incluant Rivière Brochu et le Lac Labrie * L'ADMISSION ET L'INSCRIPTION SE FONT À L'ÉCOLE SAINT-ALEXANDRE.	<b>AINSI QUE</b> LES VENDREDIS 1 <sup>ER</sup> , 8, 15 FÉVRIER 2019	

MÈRE D'YOUVILLE  
418 766-5345

Ouest de la ville de Port-Cartier,  
incluant le Parc Brunel et  
Rivière Vachon

5 février 2019, de 15h30 à 18h30, l'inscription se fait sous forme de porte ouverte avec la possibilité de rencontrer le personnel, de visiter l'école et de voir les classes. Les parents qui ne pourront pas se présenter le 5 février sont invités à se présenter le 12 février de 13 h à 15 h 30 avec leur enfant.

L'original du **CERTIFICAT DE NAISSANCE DU REGISTRE DE L'ÉTAT CIVIL** est requis ainsi qu'**UNE PIÈCE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO DU PARENT ET UNE PREUVE DE RÉSIDENCE**. Le certificat de naissance devra prouver que l'enfant aura **cinq (5) ans le ou avant le 30 septembre 2019**.

Les parents qui ne possèdent pas ce document sont priés de se présenter quand même à l'école où on leur indiquera la marche à suivre pour s'assurer que leur enfant soit inscrit.

**ADMISSION AU PRIMAIRE :**

Le parent qui désire, **pour la première fois**, inscrire leur enfant à une école de la Commission scolaire du Fer, doit **SE PRÉSENTER, ACCOMPAGNÉ DE L'ENFANT, À L'ÉCOLE CONCERNÉE**. Il est important d'apporter l'original du **certificat de naissance du registre de l'état civil**, une **pièce d'identité avec photo du parent** et une **preuve de résidence** afin d'y remplir une demande d'admission et d'inscription.

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE,  
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LA DIRECTION DE VOTRE L'ÉCOLE.**

**INSCRIPTION AU PRIMAIRE DU 28 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2019 :**

Les parents d'élèves des écoles **Mère d'Youville, St-Alexandre, Notre-Dame** et **Dominique-Savio** recevront un communiqué à la maison ainsi qu'un courriel indiquant la procédure à suivre pour l'**inscription en ligne**, par le biais de l'application **Mosaïk-inscription** qui sera accessible par internet sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone cellulaire.

**INSCRIPTION AU SECONDAIRE :**

L'inscription des **élèves fréquentant déjà une école secondaire** de la Commission scolaire du Fer **se fait automatiquement pendant les heures de cours**.

Les **nouveaux élèves** doivent se présenter à l'école avec l'original du **certificat de naissance du registre de l'état civil** et leur **dernier relevé de notes**.

- Centre éducatif l'Abri. Téléphone: 418 766-7171

**INSCRIPTION EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES :**

L'inscription des **élèves fréquentant déjà un centre** de la Commission scolaire du Fer **se fait automatiquement pendant les heures de cours**.

Les **nouveaux élèves** doivent se présenter au centre avec l'original du **certificat de naissance du registre de l'état civil** et leur **dernier relevé de notes**.

- Centre de formation professionnelle. Téléphone: 418 964-2879

Formation professionnelle (jeunes et adultes) et formation générale des adultes.  
Inscription en tout temps